

## Conditions générales de prêt (CGP) - Boîte à jeux ASEP

### 1) Validité

Les présentes conditions générales de prêt s'appliquent aux relations commerciales entre la Fédération des Ludothèques Suisses (FLS), les ludothèques exécutantes et leurs clientes et clients (ci-après « clients »). Elles sont valables pour les commandes effectuées sur les sites Internet de l'ASEP [www.svss.ch](http://www.svss.ch) et le la FLS [www.ludo.ch](http://www.ludo.ch).

Par la commande d'une boîte à jeux, vous confirmez avoir lu et accepté les conditions générales de prêt.

### 2) Commande / durée du prêt

- Après réception de la commande, la FLS envoie une confirmation de commande contenant les informations de contact de la ludothèque concernée.
- La durée de prêt s'étend habituellement à une semaine.
- La boîte de jeux peut être louée pour une durée maximale de trois semaines consécutives.
- La durée totale du prêt doit être définie lors de la commande.
- Une prolongation du prêt pendant la durée du prêt doit être réglée directement avec la ludothèque concernée et sera en principe possible selon la disponibilité et en occasionnant des frais supplémentaires.

### 3) Contact client – ludothèque

Après réception de la commande, la ludothèque se met en contact avec le client. Nous souhaitons l'échange entre la ludothèque et le client le plus actif possible. Les souhaits des clients relatifs au contenu de la boîte à jeux sont respectés dans la mesure des disponibilités des ludothèques.

### 4) Délais de commande

- La commande doit être effectuée au plus tard 30 jours avant le début de la manifestation.
- Les horaires d'ouverture des ludothèques peuvent différer des horaires habituels pendant les périodes de vacances. Dans ce cas, ce service nécessitera un délai plus long. Si la manifestation se déroule en période de vacances scolaires ou si des vacances scolaires sont placées entre la commande et la manifestation, la commande doit être effectuée 45 jours avant le début de la manifestation.

### 5) Contenu de la boîte à jeux

- Le contenu de la boîte à jeux est placé dans une caisse « RAKO » de 60l ou dans une caisse équivalente.
- La ludothèque est responsable de composer le contenu de la boîte à jeux selon les souhaits du client et/ou des informations transmises au moyen du formulaire de commande.
- Le nombre de jeux dépend de la taille des emballages des jeux.
- Les informations détaillées relatives au contenu des jeux se trouvent dans les emballages des jeux.
- Particularité des jeux d'extérieur :  
La caisse « RAKO » est trop petite pour contenir les jeux d'extérieur. Dans ce cas, il s'agit de trouver une autre solution de transport qui sera définie par la ludothèque et le client conjointement.

### 6) Envoi / retour

- La boîte à jeux est envoyée par la ludothèque à l'adresse et pour la date souhaitée.  
Annexes à la boîte à jeux :
  - Formulaire de livraison/réclamation détaillé
  - Données de contact de la ludothèque
  - Étiquette de retour préaffranchieUn retrait et/ou retour personnel à la ludothèque n'est possible qu'après concertation avec la ludothèque.
- Le client signale d'éventuelles pertes ou détériorations remarquées sur le formulaire de livraison/réclamation.
- La boîte à jeux doit être retournée à la ludothèque dans les 7 jours qui suivent la fin de la durée du prêt.
- Retour tardif : La FLS se réserve le droit de facturer un supplément.
- Après le retour de la boîte à jeux, la ludothèque contrôle son contenu et remplace les éléments défectueux ou manquants. Lorsque les frais de remplacement excèdent CHF 20.-, elles seront facturées au client.

### 7) Frais

- Location = 1 semaine CHF 290.- frais d'envoi incl.
- Semaine supplémentaire / prolongation d'une semaine CHF 100.- frais d'envoi incl.
- Retrait/retour personnel à la ludothèque (frais d'envoi annulés) CHF 30.- de réduction
- Retour tardif : CHF 15.- par journée supplémentaire

Le tableau suivant détaille les divers postes de facturation :

<b>Temps de travail FLS et ludothèque</b> → Transmission de la commande de la FLS à la ludothèque adéquate → Composition individuelle de la boîte à jeux par la ludothèque → Envoi → Lors du retour, contrôle et remplacement des éléments défectueux ou manquants → Facturation par la FLS	4 hrs à CHF 45.00	CHF 180.00
<b>Frais de prêt de la ludothèque</b> → Frais de remplacement de matériel défectueux ou manquant de CHF 20.- inclus. → Des remplacements de matériel excédant CHF 20.- seront facturés en supplément.		CHF 50.00
<b>Frais d'envoi</b> → Envoi à l'adresse indiquée et retour	2 x CHF 30.00	CHF 60.00
<b>Total des frais pour le prêt</b>		<b>CHF 290.00</b>

#### 8) Facturation

La facture est jointe à la confirmation de commande.

Le délai de paiement s'élève à 30 jours.

D'éventuels frais supplémentaires liés au remplacement de matériel ou à un retour tardif seront facturés séparément.

#### 9) Frais d'annulation

Annulation avant le début de la durée du prêt

- Jusqu'à la réception de la confirmation de commande de la FLS      gratuit
- Entre la réception de la confirmation et l'envoi de la boîte de jeux      CHF 100.-
- Après l'envoi de la boîte à jeux      100 %

#### 10) Responsabilité

La FLS et/ou la ludothèque déclinent toute responsabilité en cas de dommages ou accidents survenus pendant la période de prêt en lien avec la boîte à jeux.

#### 11) Devoir de diligence

- La ludothèque propose exclusivement des jeux intacts et complets.
- Le client s'engage à utiliser les boîtes à jeux avec soin et de retourner les jeux intacts.

#### 12) Protection des données

La FLS et la ludothèque ne transmettent aucune donnée de client à des tiers.

#### 13) Réclamations / questions / contact

Pour des réclamations et/ou questions relatives au contenu/la logistique de la boîte à jeux, veuillez contacter directement avec la ludothèque.

#### Contact FLS pour des questions relatives à l'offre en général

Fédération des Ludothèques Suisses

Mme Beatrice Carrera

[spielboxen.vsl@ludo.ch](mailto:spielboxen.vsl@ludo.ch)

Tél. +41 79 468 06 01 (heures de bureau)